ASSOCIATION NATURE INC.

30 NOVEMBRE 2024

ASSOCIATION NATURE INC.

ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT 2 - 3

ÉTATS FINANCIERS

Résultats 4
Évolution de l'actif net 5
Bilan 6 - 7
Flux de trésorerie 8
Notes complémentaires 9 - 18

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Annexe A - Contributions 19
Annexe B - Dépenses administratives 19

dgl CPA
Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ASSOCIATION NATURE INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION NATURE INC., qui comprennent le bilan au 30 novembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION NATURE INC. au 30 novembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l.[1]

DÉSAULNIERS, GÉLINAS, LANOUETTE S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Saint-Tite (Québec)
Le 19 mars 2025

[1] Par Joëlle Désaulniers, CPA auditrice

ASSOCIATION NATURE INC.

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2024

	2024 $	2023 $
PRODUITS		
Contributions (annexe A)	226 069	247 521
Cotisations des membres	528 430	448 022
Subventions - Ministre des forêts, de la faune et des parcs	7 000	6 300
Subventions gouvernementales	4 818	20 858
Péage et droit de passage	58 151	44 396
Articles promotionnels et cartes géographiques	3 333	4 272
Intérêts	7 938	3 118
Autres revenus	741	16 046
Revenus de camping	79 495	51 261
	915 975	841 794
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	213 082	288 714
Sous-traitants	24 418	31 180
Carburant	11 193	23 732
Dépenses administratives (annexe B)	186 779	181 199
Ensemencement	44 727	48 300
Entretien du réseau routier et projets	261 231	192 862
Entretien et réparations des équipements	34 103	29 723
Formation	252	448
Frais de déplacements	13 059	9 238
Amortissement des immobilisations corporelles	56 505	57 741
Aménagement faunique	1 960	14
	847 309	863 151
BÉNÉFICE BRUT (PERTE BRUTE)	68 666	(21 357)
AUTRE PRODUIT		
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	6 899	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	75 565	(21 357)

ASSOCIATION NATURE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2024

	Non grévé d'affectation $	Investi en immo-bilisations $	2024 Total $	2023 Total $
SOLDE AU DÉBUT	272 839	312 607	585 446	606 803
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	125 171	(49 606)	75 565	(21 357)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(60 906)	60 906	-	-
Produit de disposition des immobilisations corporelles	12 000	(12 000)	-	-
Émission d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	25 356	(25 356)	-	-
Remboursement d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(4 930)	4 930	-	-
SOLDE À LA FIN	369 530	291 481	661 011	585 446

ASSOCIATION NATURE INC.

BILAN

AU 30 NOVEMBRE 2024

	2024 $	2023 $
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	187 129	52 147
Débiteurs (note 3)	35 696	29 894
Subventions à recevoir	19 367	21 177
Contributions financières à recevoir	128 607	266 851
Frais payés d'avance	61 809	35 998
	432 608	406 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	353 444	354 257
BIENS DESTINÉS À LA LOCATION (note 5)	280 088	309 723
	1 066 140	1 070 047

ASSOCIATION NATURE INC.

BILAN

AU 30 NOVEMBRE 2024

	2024 $	2023 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	63 078	133 228
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 8)	8 452	-
	71 530	133 228
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 8)	11 974	-
SUBVENTIONS REPORTÉES (note 9)	321 625	351 373
	405 129	484 601
ACTIF NET		
Non grevé d'affectation	369 530	272 839
Investi en immobilisations corporelles	291 481	312 607
	661 011	585 446
	1 066 140	1 070 047

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 11)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité

ASSOCIATION NATURE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2024

	2024 $	2023 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	75 565	(21 357)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	48 071	48 509
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(6 899)	-
Amortissement des subventions reportées	(29 748)	(28 911)
Amortissement des biens destinés à la location	38 182	38 143
	125 171	36 384
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	38 291	(125 714)
	163 462	(89 330)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(52 359)	(74 739)
Acquisition de biens destinés à la location	(8 547)	(43 194)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	12 000	-
	(48 906)	(117 933)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	-	(40 000)
Remboursement d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(4 930)	-
Subventions relatives aux immobilisations	-	99 975
Émission d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	25 356	-
	20 426	59 975
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	134 982	(147 288)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	52 147	199 435
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	187 129	52 147
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	187 129	52 147

Non audité

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la loi sur les Compagnies du Québec et est exempté de l'impôt sur les bénéfices. Son objectif est d'opérer une zone d'exploitation contrôlée (Z.E.C.) dans la région de la Mauricie, connue sous le nom ZEC CHAPEAU DE PAILLE.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et, s'ils s'avèrent nécessaires, des ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n’excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés par le fonds d'administration générale.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (méthode du report)

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits de contributions, de cotisations des membres, de camping, de péage et de droit de passage et d'articles promotionnels sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les autres produits qui comprennent les intérêts sont comptabilisés dès qu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients, des contributions financières et des subventions à recevoir.

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Aide gouvernemantale

Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées dans les autres produits.

Services reçus à titre de bénévole

L'organisme utilise les services de bénévoles qui lui consacrent de nombreuses heures. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Poste de contrôle	4 %
Garage	6 %
Poste d'accueil	10 %
Équipement et outillage	15 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Logiciel	30 %
Matériel roulant loué	30 %

Au cours de l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé au demi-taux.

Biens destinés à la location

Les biens destinés à la location sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Aménagement de terrain	Linéaire	10 ans
Prêt à camper - Pods	Dégressif	10 %
Équipement	Dégressif	15 %

Au cours de l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé au demi-taux.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. DÉBITEURS

	2024 $	2023 $
Comptes clients	-	114
Taxes de vente	35 696	29 780
	35 696	29 894

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024			2023
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur nette $	Valeur nette $
Immobilisations corporelles				
Poste de contrôle	125 529	38 089	87 440	75 830
Garage	21 536	6 205	15 331	16 310
Poste d'accueil	209 453	57 308	152 145	163 442
Équipement et outillage	105 741	73 641	32 100	37 766
Mobilier de bureau	15 025	14 794	231	291
Matériel informatique	17 861	11 648	6 213	2 762
Matériel roulant	163 610	126 717	36 893	57 806
Logiciel	6 090	6 090	-	50
	664 845	334 492	330 353	354 257
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Matériel roulant	27 166	4 075	23 091	-
	692 011	338 567	353 444	354 257

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis un bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant de 27 166 $.

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

5. BIENS DESTINÉS À LA LOCATION

	2024			2023
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur nette $	Valeur nette $
Aménagement de terrain	58 772	25 992	32 780	38 657
Prêt à camper - Pods	239 038	77 120	161 918	179 909
Équipement	127 100	41 710	85 390	91 157
	424 910	144 822	280 088	309 723

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 85 000 $ et porte intérêts au taux préférentiel plus une prime de 4 %.

7. CRÉDITEURS

	2024 $	2023 $
Fournisseurs	33 717	99 796
Salaires	4 893	5 833
Déductions à la source	6 619	21 027
Dépôts clients	367	1 772
Subventions perçu d'avance	15 904	-
Autres	1 578	4 800
	63 078	133 228

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

8. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2024 $	2023 $
Contrat de location d'un montant initial de 25 357 $, garanti par du matériel roulant remboursable par versements mensuels de 704 $ en capital, sans intérêt, avec une option d'achat de 1 $ à l'échéance en avril 2027	20 426	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	8 452	-
	11 974	-

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	$
2025	8 452
2026	8 452
2027	3 522

9. SUBVENTIONS REPORTÉES

	2024 $	2023 $
Solde au début	351 373	247 964
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	-	132 319
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(29 748)	(28 910)
Solde à la fin	321 625	351 373

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	2024 $	2023 $
Débiteurs	(5 802)	(6 752)
Subventions à recevoir	1 810	(18 577)
Contributions financières à recevoir	138 244	(79 912)
Frais payés d'avance	(25 811)	2 541
Créditeurs	(70 150)	(23 014)
	38 291	(125 714)

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagée à planifier, organiser, diriger et contrôler l'exploitation, la conservation, la protection, l'aménagement de la faune et accessoirement la pratique d'activités récréatives de la ZEC Chapeau-de-Paille pour le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, jusqu'au 31 mars 2027.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 novembre 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de son obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs, aux contributions et aux subventions à recevoir.

ASSOCIATION NATURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

ASSOCIATION NATURE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2024

	2024 $	2023 $
ANNEXE A - CONTRIBUTIONS		
Contributions financières - MRC de Mékinac	75 000	107 656
Contributions financières - Hydro-Québec	26 825	19 000
Contributions financières - Ville de la Tuque	-	25 000
Contributions financières - Corporation de développement durable Mékinac	18 000	10 000
Contributions financières - ZEC fédération québecoise	-	55 430
Contributions financières - Ministère des ressources naturelles et des forêts	54 416	13 382
Contributions financières - Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs	24 736	-
Autres contributions	27 092	17 053
	226 069	247 521
ANNEXE B - DÉPENSES ADMINISTRATIVES		
Assurances	45 733	31 815
Entretien du poste d'accueil	5 479	3 087
Frais de représentation	6 759	7 574
Honoraires professionnels	67 596	66 751
Location d'équipement	-	1 779
Location de matériel roulant	-	5 510
Papeterie	3 191	6 877
Publicité	10 344	5 440
Taxes, permis et cotisations	18 738	27 019
Télécommunication	13 630	14 299
Intérêts et frais bancaires	15 309	11 048
	186 779	181 199